



AVIS DE SOLLICITATIONS DE MANIFESTATIONS D'INTERETS

N° 01/2016/ABN/DT/GIRE2

11 MAY 2016

Institution/Pays : Autorité du Bassin du Niger (ABN), Niamey République du Niger

Titre du projet : *PROCESSUS D'ACQUISITION, DE TRAITEMENT ET DE MODELISATION DES DONNEES HYDROLOGIQUES POUR UNE GESTION EFFICIENTE DES RESSOURCES EN EAU DU BASSIN DU FLEUVE NIGER / GIRE 2*

Numéro de la convention de financement : N° CZZ 1369 GIRE.2

Service de consultants firmes : Évaluation du projet GIRE2

L'Autorité du Bassin du Niger (ABN) (ci-dessous dénommée « Emprunteur »), a obtenu un don auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) en vue de financer le « Projet d'appui au processus d'acquisition, de traitement et de modélisation des données hydrologiques pour une gestion efficiente des ressources en eau du bassin du fleuve Niger », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du présent contrat relatif à l'évaluation du projet GIRE 2.

Le consultant devra établir un bilan global et objectif des actions du projet depuis son démarrage. Cette étape doit lui permettre de disposer d'une connaissance précise et détaillée du projet, de son évolution et de son contexte. A cet effet, il devra notamment :

- Rassembler, consulter toutes les informations et tous les documents relatifs au projet, et étudier [ou reconstituer (si celui-ci n'est pas disponible)] le cadre logique de l'intervention (finalité, objectifs spécifiques, réalisations, indicateurs de suivi et hypothèses critiques) de manière à en acquérir une bonne connaissance. Les documents à consulter seront disponibles auprès de l'ABN et des pays membres ;
- Conduire des entretiens avec les personnes impliquées ou ayant été impliquées dans la conception, la gestion et la supervision du projet.

A partir des constats et des informations disponibles, le consultant devra évaluer la performance du projet selon les cinq critères suivants : pertinence, efficacité, efficience, impact, viabilité.

La présente mission d'évaluation s'attachera à :

- a) évaluer la réussite de l'exécution du projet (gestion et planification, prise en main effective du projet par les acteurs) ;



- b) évaluer la gestion budgétaire (l'enveloppe totale allouée, l'utilisation des fonds, la mise à disposition des fonds et la gestion par les équipes et l'assistance technique) ;
- c) se prononcer sur la probabilité que le projet a atteint ses objectifs à la fin de son intervention (souligner tout ce qui n'a pas réussi et devra faire l'objet d'éventuelle réorientation) ;
- d) formuler des recommandations pertinentes à la lumière des constats, en vue d'une réorientation éventuelle du projet (ajustements budgétaires, objectifs, gestion nationale, exécution des activités) dans le cadre d'autres projets ;
- e) produire un rapport.

L'Autorité du Bassin du Niger (ABN) invite par la présente sollicitation de manifestations d'intérêts, les candidats admissibles notamment les bureaux d'études ayant une expérience avérée dans des domaines relatifs aux services décrits dans les Termes de référence disponibles au Secrétariat GIRE 2 et sur le site WEB de l'ABN : www.abn.ne et <http://nigerhycos.abn.ne>. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (**brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues sous financement AFD, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.**). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Le personnel du Bureau d'Etudes devra impérativement maîtriser les deux langues de travail de l'ABN que sont le Français et l'Anglais.

Une liste restreinte sera constituée et les consultants sélectionnés recevront la DP pour soumettre leurs propositions. Le processus de sélection se fera en accord avec les procédures définies dans les directives de sélection et emploi des consultants de l'AFD et de l'ABN.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations sur des questions d'éclaircissement à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

Coordonnateur Régional Projet GIRE 2/DT

BP 729 Niamey, Niger

Tél. : +227 20 31 50 13

Email : b.coulibaly@abn.ne

De 9h à 17h, heure locale (GMT+1)

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous **au plus tard le mercredi, 1^{er} juin 2016 à 10 heures** précises (heure locale GMT+1) délai de rigueur avec la mention : **«Manifestation d'intérêt N° 01/2016/ABN/DT/GIRE2 Évaluation Projet GIRE2»**.

Secrétariat Exécutif de l'ABN

B. P. : 729 Niamey, Niger

Tél. : +227 20 72 31 02/20 72 43 95

Fax : +227 20 72 42 08

e-mail : secretariat.abn@gmail.com

Le Secrétaire Exécutif


Mme Toupta BOGUENA, PhD

